

Informations de base

2005/0137(AVC)

AVC - Procédure d'avis conforme (historique)

Conservation des ressources marines et halieutiques: thon tropical, conclusion de la Convention sur le renforcement de la Commission interaméricaine établie par la Convention de 1949 entre les États-Unis et le Costa Rica dite Convention d'Antigua

Subject

3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche
3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité

Procédure terminée

Acte final

Décision 2006/0539
JO L 224 16.08.2006, p. 0022-0023

[Résumé](#)